



Mairie de LOCUNOLÉ

Liste des délibérations approuvées par le conseil municipal le 26/02/2026

Le 26 février 2026 à 19h,

Le Conseil Municipal de LOCUNOLÉ, dûment convoqué le 20 février 2026, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace des Moulins, Salle Kerléon, sous la présidence de Corinne COLLET, Maire.

Présents : Corinne COLLET, Eric SALAUN, Adeline LOUIS, Ronan CORBIHAN, Claude DELAMARRE, Véronique GOURIER, Marie-Louise RIVALAIN, Jeanne VULLIERME-ANNE, Christian COHU, Sandra ULLIAC, Murielle LE REST, Françoise THIEBAUT FOLLEZOU.

Absents et excusés : Mélanie UEBERMUTH-LE GUEN (pouvoir donné à Adeline LOUIS), Abdel Aziz MOUNTON NJIKAM (pouvoir donné à Françoise THIEBAUT FOLLEZOU).

Secrétaire de séance : Véronique GOURIER.

Numéro délibération	Objet	Décision
2026.001	Participation obligatoire de la commune à la protection sociale complémentaire santé des agents	UNANIMITE
2026.002	Contrats d'adhésion à l'assurance statutaire et aux services de prévention et de gestion de l'absentéisme proposés par le Centre de Gestion du Finistère – contrat d'assurance des risques statutaires	UNANIMITE
2026.003	Appel à projet sécurité du Département– Mise en sécurité de la Mairie - Alarme	UNANIMITE
2026.004	Demande de subvention exceptionnelle du Comité de quartier de Judicarré pour les 80 ans de la Fête de Judicarré	UNANIMITE
2026.005	Autorisation donnée à Madame le Maire de signer une convention avec une administrée pour autoriser une traversée sur le domaine public communal au lieu-dit Kérioualen d'un tuyau destiné au rejet d'eaux usées traitées	UNANIMITE
2026.006	Autorisation donnée à Madame le Maire de signer un contrat de prêt à usage avec un administré pour la mise à disposition gracieuse de la parcelle ZE 61 à La Croix rouge	UNANIMITE

2026.007	<p>Avis communal sur le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) révisé arrêté le 11 décembre 2025 (Annexes)</p> <p>« Concernant la délibération portant l'avis de la commune sur le projet de PLUi révisé arrêté le 11 décembre 2025, l'annexe de cette délibération, à savoir le dossier d'arrêt du projet de PLUi révisé, est consultable et téléchargeable grâce au lien suivant : https://dri.me/BvUYpSuFjok9QgcR4vgnZNTQDUZ4Hg. Pour accéder au contenu, vous devez télécharger individuellement chaque fichier zippé en cliquant sur l'icône ↓ située à droite du nom du fichier. Ces fichiers sont volumineux. En cas de difficulté de téléchargement, vous pouvez écrire à plui@quimperle-co.bzh »</p>	UNANIMITE
2026.008	Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges du 5 novembre 2025	UNANIMITE
2026.009	Travaux d'éclairage publique- Rue de Beg ar Roz : convention avec le SDEF	UNANIMITE
2026.010	Réseau Matilin : approbation de la convention-type de développement de la lecture publique entre Quimperlé Communauté et les communes adhérentes (annexe)	UNANIMITE